



**2015 DEVE 88** Attribution de la dénomination « Pelouse Isabelle Eberhardt » à la pelouse située entre les numéros 46 et 50 de l'avenue Foch (16<sup>e</sup>).

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il a été demandé qu'un hommage soit rendu à l'écrivain Isabelle Eberhardt en attribuant son nom à un espace vert parisien. La pelouse située entre les numéros 46 et 50 de l'avenue Foch à Paris 16<sup>e</sup>, d'une superficie de 3 300 m<sup>2</sup>, a été choisie pour cet hommage.

La Commission de dénomination des voies, places et équipements municipaux, qui s'est réunie le 5 février dernier, a donné un avis favorable à cette proposition de dénomination.

La personnalité énigmatique d'Isabelle Eberhardt, passionnée du Maghreb et de l'Islam, morte à 27 ans, a marqué la littérature française du début du XX<sup>e</sup> siècle. Convertie au soufisme et habillée en homme durant ses voyages dans le désert, elle incarne un anticonformisme rêveur, affranchi des mœurs de son temps. Elle a effectué de nombreux séjours en Afrique et s'installa définitivement en Algérie à 23 ans.

Elle acquit la nationalité française en épousant un sous-officier français en Algérie et s'engagea en tant que reporter de guerre pour le journal militant « El Akhbar », dirigé par l'écrivain Victor Barrucand, défenseur de la cause indigène. Elle décède dans une inondation de la ville d'Aïn Sefra en 1904.

Ses écrits, carnets de voyage et écrits journaliers, dont « Yasmina », « Note de route Maroc » ou encore « Au Pays des sables », sont un témoignage unique de la vie du désert et de sa passion pour les cultures indigènes. Son style sobre, concis et précis témoigne de sa force de caractère remarquable. Le Général Lyautey, qui la rencontra en Algérie en 1903, fut admiratif de son sens de la liberté et sa compréhension de l'Afrique, disant d'elle : « elle était ce qui m'attire le plus au monde : une réfractaire ».

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris



**2015 DEVE 88** Attribution de la dénomination « Pelouse Isabelle Eberhardt » à la pelouse située entre les numéros 46 et 50 de l'avenue Foch (16<sup>e</sup>).

Le Conseil de Paris,  
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « Pelouse Isabelle Eberhardt » à la pelouse située entre les numéros 46 et 50 de l'avenue Foch (16<sup>e</sup>) ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 16<sup>e</sup> arrondissement en date du 2 novembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par Madame Catherine VIEU-CHARIER et Monsieur Bruno JULLIARD au nom de la 2<sup>e</sup> commission et par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3<sup>e</sup> Commission ;

Délibère :

Article 1 : La dénomination « Pelouse Isabelle Eberhardt » est attribuée à la pelouse située entre les numéros 46 et 50 de l'avenue Foch (16<sup>e</sup>).